NEWSLETTER
Mai 2020

Mouzillon

IntraMuros

MOUZILLON DANS VOTRE SMARTPHONE

Commission
COMMUNICATION

Et si une application mobile gratuite dédiée à la vie quotidienne facilitait la vie des mouzillonnais en complément du site internet... ?

La Mairie vous propose « IntraMuros » ce nouvel outil dédié à la vie quotidienne de notre commune : d'un simple clic, vous disposez des informations essentielles dans votre poche.

Si on sortait à Mouzillon ce weekend ? Que nous proposent nos associations ? Quels sont les événements sportifs ou initiatives locales ?

De chez vous et d'un simple clic, découvrez l'essentiel de la vie de notre commune…

Retrouvez tout Mouzillon dans votre poche !

D'un simple clic, abonnez vous et recevez les informations en temps réel.

- **Événements, actualités**
  Tout l'événementiel apparait à chaque partage de publication de nos associations ou autre événement sur la commune. L'actualité permet quant à elle de vous tenir informés des décisions ou publications de la mairie.

- **Tourisme et patrimoine**
  Retrouvez les nombreux points d'intérêts de la commune sur cet onglet : patrimoine, sentiers pédestres...

- **Services**
  Vous avez accès à l'annuaire de la commune (Etablissements scolaires, Portail familles, Commerces) avec un accès rapide « Mairie » pour vos démarches quotidiennes.

- **Alertes**
  IntraMuros permet de recevoir des alertes de la Mairie en cas d'intempéries, coupure d'électricité ou autre mais elle vous permet de communiquer à votre tour, un incident sur la commune.

« IntraMuros est adaptée pour la vie en milieu rural. Application légère, elle se met à jour automatiquement lorsque vous l'ouvrez.

Elle peut s'utiliser en mode nomade avec toutes les villes l'ayant adoptée avec une simple géolocalisation. »

Vous aussi, testez cette application !

Communiqué

« J'espère que vous vous portez tous bien ainsi que vos proches. En ce moment particulier qui nous touche tous, je souhaitais vous informer du fonctionnement de notre Mairie. Le nouveau conseil élu le 15 mars n'a pas pu se mettre en place, nous avons donc installé une gestion transitoire. »

- Reprise de l'école au 12 mai : afin d'estimer le besoin en personnel d'encadrement, nous demandons au directeur et à la directrice des écoles de faire un sondage auprès des parents pour connaître leur décision sur ce retour à l'école. Quoi qu'il en soit nous demandons au service Enfance jeunesse de se tenir prêt à accueillir un maximum d'enfants qui se présenteraient selon les règles nationales.

- Nous réunissons le bureau municipal hebdomadairement et nous avons intégré deux futurs adjoints afin qu'ils participent aux décisions et s'imprègnent de la vie communale. Le Conseil municipal élu en 2014 reste l'assemblée pilote de notre commune jusqu'à l'installation du nouveau conseil.
- La période de confinement impose des adaptations à nos habitudes et le déconfinement qui s'annonce doit également être organisé. A la réouverture des écoles, la commune mobilise l'ensemble des salles municipales afin d'organiser l'accueil des niveaux GS, CP et CM2 dans un premier temps en respectant la distanciation sociale. Malgré cela, nous ne serons peut-être pas en capacité de recevoir tous les enfants. Priorité sera donnée aux familles de la liste des métiers essentiels à la lutte contre le COVID 19.
- Pour les transports scolaires nous sommes dans l'attente des informations de la région.
- Nous rouvrirons la Mairie, à compter du 11 mai après-midi, si nous avons reçu le matériel commandé (écrans, masques, visières…).
- Nous sommes en attente de la livraison des masques. A ce jour, nous ne pouvons pas garantir la distribution pour le 11 mai. Nous vous tiendrons informé via notre site Internet et IntraMuros.
- La cérémonie du 8 Mai se déroulera à huis clos, M. Le Maire et moi-même déposerons une gerbe de fleurs à 10h au pied du monument au mort. Nous serons accompagnés par trois représentants des anciens combattants. Les cloches de l'église sonneront à la même heure. Pour accompagner cet hommage, il est proposé aux Mouzillonnais, de pavoiser leur maison et de sortir devant chez eux à 10h pour applaudir ou observer une minute de silence.

Faites attention à vous et portez-vous bien !

Jean-Marc Jounier

Le SERVICE ADMINISTRATIF

4 agents travaillent au service administratif.
Ils continuent à assurer le service sur place ou à distance afin de respecter le confinement.

L'ACCUEIL

- Il est fermé au public

  Toutefois aux heures d'ouverture habituelle à l'exception du samedi matin, un agent est présent. Vous appelez au 02 40 33 93 26, il vous recevra ou vous renseignera en fonction de votre demande.

- Tous les actes d'état civil sont assurés (naissance, décès, mariage) sur rendez-vous

  Concernant les mariages, les Pacs et les parrainages programmés pendant le confinement, un entretien téléphonique a eu lieu pour rappeler les contraintes actuelles et choisir un maintien ou un report

  Ceux prévus ensuite sont maintenus à ce jour mais nous attendons de recevoir les nouvelles consignes pour la réception des groupes avant de faire le point avec les personnes concernées

- Les mails sont lus tous les jours, n'hésitez pas à nous contacter

- Nous réceptionnons les documents d'urbanisme

- En dehors des heures d'ouverture habituelle un numéro d'astreinte est à votre disposition jusqu'à 20 heures, un élu vous répondra 06 23 22 51 30

LE SERVICE COMPTABLE

- L'agent assure le suivi en télétravail, vous pouvez donc nous adresser vos factures ou vos demandes particulières, elles seront traitées rapidement.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Elle est présente plusieurs jours par semaine et elle assure
  - Le suivi de toutes les informations et demandes officielles
  - L'interface avec les élus et les différents services
  - Le montage des dossiers concernant les appels d'offres et autres travaux

- Elle gère le CCAS. Si vous êtes dans le besoin, n'hésitez pas à nous en faire part pour que nous puissions vous aider.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PATRICK BALEYDIER
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : VIRGINIE BERTON
DÉPÔT LÉGAL : 2ÈME TRIMESTRE 2020
RÉALISATION : migliograph

VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 MAI 2020 POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE BULLETIN DE JUIN 2020.

Nous vous ré-informons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions
Nous vous remercions pour votre compréhension.

Commission AFFAIRES SOCIALES

> *« La crise sanitaire que nous vivons actuellement est sans précédent et nous sommes mobilisés avec VOUS pour en limiter les conséquences au quotidien. »*

Nous savons que la période de confinement inquiète un grand nombre d'entre vous, particulièrement les personnes fragiles ou à risques, les familles en difficultés, les aînés, les artisans, commerçants, salariés et entreprises qui ont dû cesser toutes activités du jour au lendemain.

Mais il est heureux de constater par ailleurs et nous en sommes parfois incitateurs, que des actions d'entraides, de bienveillance et de solidarité s'organisent chaque jour et à tous les niveaux : entre voisins, entre générations, entre associations d'aides, de services ou caritatives…

Nous sommes en contact avec les personnels des Services d'aides à domicile, les infirmières, le médecin, les personnes qui produisent et assurent la vente ou la distribution des produits de première nécessité sur notre commune.

Dans ce contexte inédit, la commune est en première ligne pour être à l'écoute et assurer la continuité des services. Elle a un rôle primordial à jouer pour protéger les habitants, leur venir en aide en cas de besoin, tout en protégeant son personnel. Et cela en s'adaptant au jour le jour aux nouvelles directives gouvernementales.

Si vous avez des difficultés ou constatez que certaines personnes vivent mal cette période, que ce soit par rapport à l'isolement, pour manger, pour un transport, ou autre…. il n'y a pas d'âge

appelez au 06 23 22 51 30 ou au 02 40 33 93 26, c'est en toute confidentialité que nous vous accompagnerons pour trouver une solution à ce problème qui sera soulevé.

Dans ce contexte les associations ont dû annuler ou reporter leurs manifestations initialement prévues.

Toutes les salles qu'elles utilisent habituellement ont été mises à disposition du service enfance/jeunesse qui va organiser progressivement la reprise scolaire avec les écoles. Cela en fonction et au fur et à mesure des directives du gouvernement. C'est également en fonction de celles ci que nous informerons les associations des disponibilités restantes des créneaux d'utilisation des salles.

—

Service TECHNIQUE

Il travaille à 100 % depuis le 20 avril, avant cette date chaque agent travaillait par roulement 1 journée sur 3.

Des mesures de préventions ont été prises face au COVID 19

- Chaque agent a son propre véhicule et travaille seul
- Le matériel est désinfecté après chaque utilisation
- Les consignes sont passées téléphoniquement
- Pas de contact avec les fournisseurs.

Nous demandons aux Mouzillonnais ayant des besoins de contacter l'accueil de la Mairie, le service technique vous recontactera afin de clarifier vos demandes.

Tout rendez-vous devra se faire avec une distance de sécurité de 1.5 m, le port du masque et/ou de la visière étant obligatoire, ce rendez-vous devra être le plus court possible.

—

Commission ENFANCE JEUNESSE

Depuis le début du confinement tous les agents de la Mairie ainsi que les élus s'engagent pleinement pour assurer la continuité des services de la commune et en particulier le service Enfance jeunesse.

En effet au fur et à mesure des décisions gouvernementales, nous ne cessons de nous adapter en collaboration avec les directeurs d'école et l'association *«les P'tits Mousses»* en mettant en place dans un premier temps l'accueil pour les enfants dont les parents sont eux aussi sur le pont. La liste des professions concernées par cet accueil s'étoffe au cours des semaines ainsi que la plage horaire d'accueil possible. En effet, il nous est demandé d'ouvrir **le centre de loisirs de 6h à 22h tous les jours** de la semaine, **week-end compris** en mettant en œuvre tous les dispositifs nécessaires à l'accueil des enfants concernés (gestes barrières, désinfection deux fois par jour des locaux et objets utilisés…). Le service s'organise en conséquence en mettant en place des astreintes de personnel et fait preuve d'une grande réactivité et adaptabilité puisque les parents en fonction de leur planning peuvent faire appel à lui la veille au soir jusqu'à 22h… Le télétravail se met en place et chacun trouve ses marques.

Il a fallu trouver une organisation différente pour la période des vacances et nous continuons d'anticiper les semaines à venir en fonction des informations que l'état nous donne. Actuellement, à partir du 12 mai, chaque famille choisira d'envoyer ou non leurs enfants en classe car les écoles maternelles et primaires rouvrent dans la limite de 15 enfants par classe en commençant par les niveaux GS, CP et CM2 la première semaine…. Il est prévu de mettre à disposition toutes les salles communales et nous en avons informé les directeurs d'école afin de faciliter une sortie progressive du confinement. Par contre pour le moment nous ne savons pas ce qui sera possible de faire avec le restaurant scolaire… Nous avons encore beaucoup de questions et d'interrogations concernant cette reprise auxquelles nous ne pouvons répondre aujourd'hui, mais nous continuerons à faire preuve de réactivité et d'adaptabilité.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour nous aider dans cette tâche. Tout ce que nous savons c'est que la vie après le 12 mai ne sera plus pareille, il nous faudra inventer de nouvelles habitudes, de nouveaux fonctionnements afin de vivre avec ce virus et envisager de reprendre une vie « normale ». Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de la situation en temps voulu. En attendant prenez bien soin de vous et de vos proches !

Eté 2020

L'accueil de loisirs, l'animation préados et l'animation jeunesse seront ouverts tout l'été.

Les programmes d'animation sont en cours de finalisation. Nous attendons les directives du ministère précisant les conditions de sécurité sanitaire de fonctionnement de nos différentes structures pour cet été avant de vous adresser toutes les informations. Nous ne savons pas non plus si les mini camps seront autorisés et donc maintenus.

Afin de limiter au maximum les déplacements, la communication, les inscriptions et réservations seront effectuées uniquement via le portail famille. Si vous n'avez pas d'accès internet, une inscription par courrier sera exceptionnellement possible.

L'équipe d'animation mettra tout en œuvre afin que les enfants, les préados et les jeunes passent le meilleur été possible dans les conditions de sécurité sanitaire optimale.

—

Environnement

TOUT EST DANS TOUT ET RÉCIPROQUEMENT…

Décidément les déchets nous embarrassent mais…

Selon la directrice du département d'épidémiologie des maladies allergiques et respiratoires de l'Inserm, Isabella Annesi-Maesano :

« La pollution de l'air abîme les muqueuses des voies respiratoires et du poumon, ce qui fait pénétrer plus facilement les virus, et les particules fines véhiculent les virus au fond des voies aériennes ».

Aussi plus que jamais ne faut-il **surtout pas brûler des déchets de jardin** car la fumée se compose de milliards de particules qui, outre leur nocivité pourrait **faciliter la pénétration du virus COVID 19**.

Certes, nous voici confinés depuis des semaines sous un soleil qui invite à mettre en valeur son jardin, ce n'est pas Voltaire qui va nous contredire mais il ajouterait aujourd'hui :

« A cultiver son jardin, il faut aussi savoir stocker ses déchets soit en un tas retourné régulièrement et qui finira en compost, juste retour à la terre, soit attendra la réouverture des déchèteries pour être confié aux spécialistes qui en feront cet excellent compost que l'on peut d'ailleurs se procurer aux mêmes lieux ! »

Alors patience, vertu cardinale s'il en est !

En cette période de pousse rapide du gazon, il est possible de limiter le volume de déchets :

- Soit en pratiquant le mulching, c'est-à-dire le broyage fin de la tonte laissée sur place ; elle enrichit la terre
- Soit en étalant la tonte pour la faire sécher et ensuite l'utiliser pour pailler au pied des arbustes, évitant ainsi la pousse gênante.

Le guide pratique du compostage et du paillage de l'ADEME disponible sur le site Internet *www.ademe.fr/compostage-paillage* peut s'il en est besoin vous aider.

Les plus audacieux aventuriers du jardin peuvent aussi confier leurs épluchures à un lombricomposteur d'extérieur ou même d'intérieur dans lequel de petits vers de terre (pas les gros lombrics) s'évertueront à en faire un liquide nutritif pour le jardinage.

Cette pratique tend à se développer malgré son apparence peu amène…

On trouve de nombreux tutoriels pour fabriquer son lombricomposteur avec des caisses en plastiques, alors pourquoi ne pas essayer ?

On doit déplorer quelques dépôts sauvages ici ou là et un geste de tri parfois négligé.

Outre le manque d'élégance, il faut savoir que ces gestes tombent sous le coup de la loi et sont punissables d'amendes.

RÉOUVERTURE DES DEUX DÉCHÈTERIES DE VALLET ET DU LOROUX-BOTTEREAU

à tous les flux **(sauf déchets dangereux et D3E)** à compter du mercredi 6 mai, en gardant les horaires actuels :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : uniquement le matin de 9h à 12h
- Le mercredi de de 9h à 12h et de 14h à 17h50
- Le samedi de 9h à 17h50

Les professionnels, disposant d'un compte déchets, pourront apporter tous types de déchets sur ces mêmes horaires.

La date de reprise pour les autres types de déchets n'est à ce jour arrêtée.

Le nombre de véhicules entrant simultanément sera limité afin de respecter les gestes barrières.

Les principes suivants seront également à noter :

- Une seule personne par véhicule
- Porter des gants ou mettre du gel hydroalcoolique sur ses mains avant de sortir du véhicule
- Ne pas venir en cas de suspicion de COVID 19 ou de cas avéré dans son entourage proche
- Aucun contact avec les agents : ils ne seront pas en mesure d'aider au déchargement
- Aucun échange de documents, pas de réalisation de compte ou de renouvellement de cartes sur place
- Retrait de compost possible : les bordereaux d'enlèvements seront remplis par les agents sans signature de l'usager.